

# Quoi de neuf @NDIP



Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

## Le mot de la mairesse

Citoyennes, citoyens,

Le 12 août dernier, une excellente nouvelle pour les résidents de Notre-Dame et l'ensemble des citoyens de l'Île Perrot a été dévoilée. Le CA de la Régie des équipements de loisir de l'Île Perrot (RELIP) a confirmé que le futur centre récréo-aquatique sera construit dans le secteur du Plateau Notre-Dame, à proximité du Metro sur le boulevard Don-Quichotte. Le conseil est très satisfait de cette décision et salue le travail rigoureux effectué par la RELIP dans ce dossier d'importance.

Alors que l'été tire déjà à sa fin et que parents et enfants se préparent en vue du retour à l'école, je tiens à souhaiter une bonne rentrée

à tous les élèves et étudiants de NDIP, même à ceux et celles pour qui la fin des vacances est loin d'être une source de réjouissances. Les connaissances et compétences que vous allez acquérir tout au long de votre parcours scolaire sont des clés qui vous permettront d'ouvrir des portes et d'atteindre vos objectifs. La persévérance scolaire est une cause qui me tient particulièrement à cœur, et je vous encourage à rester à l'école et à faire de votre mieux dans vos études pour être en mesure plus tard de réaliser vos rêves.

Bonne rentrée!

Danie Deschêne



Le Quoi de neuf @ NDIP est également accessible sur le site Web de la Ville, à la section **Publications**. Pour suivre l'actualité de la vie municipale, consultez régulièrement notre site Web ([www.ndip.org](http://www.ndip.org)), notre page Facebook ([www.facebook.com/VilledenDIP](http://www.facebook.com/VilledenDIP)) et notre fil Twitter (@ville\_de\_ndip). Vous pouvez aussi suivre la mairesse sur Facebook ([www.facebook.com/MairesseDanieDeschenes](http://www.facebook.com/MairesseDanieDeschenes)).

## INVITATION À S'ABONNER À L'INFOLETTRE

Les membres du conseil souhaitent inviter les Perrotdamois et Perrotdamoises à s'abonner en grand nombre à la nouvelle infolettre mensuelle que nous allons créer pour permettre à la Ville de correspondre de façon rapide et écologique avec les résidents. Ce nouveau mode de correspondance permettra également de réduire considérablement les coûts engendrés par nos différentes publications imprimées. Pour ce faire, il vous suffit de visiter le site Web de la Ville ([www.ndip.org](http://www.ndip.org)), d'entrer votre adresse courriel dans la zone prévue dans le coin supérieur droit de l'écran et de cliquer sur le bouton Inscription. Un courriel de confirmation vous sera alors transmis. Merci de nous aider à communiquer plus efficacement avec vous!

## La vie à NDIP



Le 5 juillet, le conseil municipal a procédé avec fierté à l'inauguration officielle de la piste multifonctionnelle le long du boulevard St-Joseph Sud. À vélo, à la course, en patins à roues alignées ou simplement à pied, les résidents de la portion sud du territoire peuvent dorénavant accéder au Carrefour Notre-Dame et à la bibliothèque, et la population des quartiers nord pourra se rendre au Centre Notre-Dame-de-Fatima et aux entreprises d'agrotourisme, et ce, en toute sécurité.

**CITOYENS : Participez à notre publication** → section «La vie à NDIP» en envoyant vos commentaires/photos à [info@ndip.org](mailto:info@ndip.org)

Pour donner suite à des demandes provenant des agriculteurs, le conseil a décidé de permettre l'aménagement des structures à recouvrement souple, communément appelées mégadomes, sur le territoire de la ville. Pour les agriculteurs, ces structures sont des solutions pratiques et économiques, notamment aux fins d'entreposage du foin, de l'équipement agricole ou de tout type de machinerie. Toutefois, vu la taille de ces structures, le conseil est conscient que leur construction aura une incidence sur les paysages. Le règlement prévoira des mesures pour atténuer autant que possible l'impact visuel des dômes, telles que des règles régissant leur emplacement et la plantation d'arbres pour favoriser leur intégration dans le paysage agricole. Le processus habituel d'adoption réglementaire sera mis de l'avant, et une présentation citoyenne sera faite au cours des prochaines semaines. En toute transparence, le conseil veillera à apporter des modifications pour tenir compte à la fois des besoins des agriculteurs et des attentes de l'ensemble des résidents. Nous sommes confiants de proposer un règlement conciliant les positions de tous et chacun.

### Couloir piétonnier le long du boulevard St-Joseph

Des citoyens ont porté à l'attention des membres du conseil une problématique de sécurité pour les résidents du secteur des rues Hubert-Leduc, Françoise-Cuillerier et Jean-Talon qui souhaitent se rendre à pied au Carrefour Notre-Dame et à la bibliothèque. Puisque la seule traverse piétonnière est située à l'intersection des boulevards St-Joseph et Don-Quichotte, les piétons doivent soit marcher jusqu'à l'intersection pour traverser en toute sécurité, soit traverser un peu n'importe où le boul. St-Joseph où les voitures circulent souvent à plus de 60 km/h. Après une visite des lieux en juillet, le conseil a pris la décision d'aménager un couloir piétonnier le long du boul. St-Joseph, de la rue Hubert-Leduc jusqu'au boulevard Don-Quichotte pour permettre aux piétons du secteur, et plus particulièrement aux enfants, de se rendre en toute sécurité au Carrefour et à la bibliothèque. De plus, puisque la vitesse des voitures est une autre source d'inquiétudes, le conseil prendra les mesures nécessaires pour réduire la limite de vitesse sur ce tronçon de 60 à 50 km/h.

## À la Ville...

Récemment, trois employés ont célébré 25 années de services à la Ville de NDIP : Madeleine Robert, coordonnatrice des Services communautaires, Guylaine Lauzon, responsable de la bibliothèque et Christian Langlois, technicien en assainissement des eaux. Félicitations et merci pour toutes ces années de bons services!

## Saviez-vous que...

L'approvisionnement en eau potable à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à Pincourt et à Terrasse-Vaudreuil est assuré par la Régie de l'eau de l'île Perrot (REIP). Cet organisme a son siège social à NDIP et, en plus de la mairesse, un représentant élu de chaque municipalité desservie est délégué pour siéger à son conseil d'administration.

La REIP ne dessert pas Ville L'Île-Perrot. Le réseau de distribution de cette ville est complètement indépendant de celui de la REIP. Ainsi, si L'Île-Perrot émet un avis d'ébullition, les résidents de NDIP, de Pincourt et de T.-V. peuvent continuer à consommer normalement leur eau puisque l'eau du réseau de L'Île-Perrot ne circule en aucun cas dans le réseau de distribution de la REIP.

## POUCE VERT

En 2013, des jeux d'eau ont été aménagés au parc des Mésanges. Le conseil était satisfait de donner accès à cette infrastructure aux résidents du secteur, mais souhaitait tout de même limiter autant que possible la quantité d'eau provenant du réseau municipal. Pour avoir des données précises, un compteur d'eau a été installé, et des mesures ont été prises régulièrement. Ces données ont révélé une consommation d'eau supérieure aux quantités avancées par le fabricant. Devant ce constat, le conseil a pris des mesures pour limiter le volume d'eau utilisée à un niveau acceptable. De nouvelles buses ont été installées sur les différents modules de jeu, ce qui a permis de réduire de 45 % la quantité d'eau utilisée. De plus, depuis le printemps, un réservoir de 4 000 litres a été installé et recueille en partie les eaux d'écoulement. Cette eau est dorénavant utilisée par l'équipe d'horticulture de la ville pour l'arrosage sur le territoire. Ces deux mesures se traduisent donc par moins de gaspillage et une meilleure utilisation des eaux d'écoulement. Une bonne leçon qui servira lors de la construction du parc des Éperviers!